



MAIRIE
Saint-Martin-de-Hinx

La Gazette - N° 45 - février 2024

« Au cœur du village »

Edito

Chères Saint-Martinoises,
Chers Saint-Martinois,

Le sanglier prolifère fortement depuis quelques années sur notre commune.

En 2023-2024 des prises records (30) confirment cette tendance. Des actes de régulations sont indispensables ; ils sont nécessaires à la sécurité de tous les usagers de la route et à la préservation des cultures.

Nous engageons donc chacun à respecter les actions des chasseurs de notre commune qui bravent parfois la pluie et le froid pour nous préserver tous des dégâts de ce nuisible.



A. LAPEGUE

Conseil municipal du 20 février

Le conseil municipal s'est réuni pour délibérer les points suivants :

- Convention de mise à disposition de la cuisine de la salle socio-culturelle, du matériel de transformation et de conditionnement alimentaire,
- Attribution aux employés d'une prime exceptionnelle « *pouvoir d'achat* » et modification du pourcentage de temps de travail pour un salarié à temps partiel,
- Modification d'une indemnité de fonction d'élu,
- Demande de subventions auprès des différents organismes pour l'extension de l'école et la restructuration du plateau sportif « *le Ruisseau* »,
- Choix de l'architecte et demande de subvention pour l'habitat inclusif social « *Jean Miremont* »,
- Avenant au protocole pour l'enseignement de la musique à l'école publique,
- Convention avec MACS pour des prestations de nettoyage de voirie et d'hydrocurage.

Habitat inclusif social pour Sénior

Les premiers plans du projet d'habitat inclusif ont été élaborés au mois de janvier par l'architecte Thomas ARBELBIDE. Plusieurs échanges s'en sont suivis avec la participation de notre mécène Claude COSNAY. Les modifications souhaitées ont été opérées, et nous pouvons désormais vous dévoiler les premières esquisses de la résidence Jean MIREMONT.



Le 14 février, une visioconférence a été organisée avec nos partenaires institutionnels (Département, MSA et Préfecture) pour évoquer leur participation à ce projet. Les réponses ont été favorables, car le bien-être des séniors est au cœur des préoccupations de tous nos partenaires. Nous devons, dès à présent, adopter en lieu et place de « *résidence sénior sociale inclusive* » la terminologie « *habitat inclusif social* », pour que notre programme soit identifié institutionnellement.

Le 22 février, une réunion s'est tenue avec Philippe ONCINA, gérant de la société Prom'Invest, le géomètre expert, Dominique DREVET, et l'architecte, Thomas ARBELBIDE. La séparation foncière pour la réalisation de la résidence intergénérationnelle privée et l'habitat inclusif était à l'ordre du jour. En effet, il est nécessaire pour sceller la cession par un acte notarié, de disposer au préalable d'un document d'arpentage ; il permettra aux deux résidences de disposer chacune de leur surface. Ainsi, les projets de résidence intergénérationnelle privée et de programme d'habitat partagé inclusif social municipal pourront avancer.

Travaux d'entretien hivernaux

Nos agents communaux préservent et embellissent le village en entretenant les massifs du centre bourg et des espaces publics. Le travail consiste à arracher les végétaux morts ou envahissants, à entretenir les pelouses et les espaces verts.

Ils nettoient également les bâtiments communaux à l'intérieur et à l'extérieur. Nous les remercions du travail fourni.



Rencontre de DOMOFRANCE le 14 février

Il s'agissait, au cours de cette réunion, à laquelle participaient le directeur opérationnel de la société et deux de ses collaborateurs, de valider le projet de rétrocession à titre gracieux de la longère et de la place.

Cette belle avancée permet à la commune d'entamer les analyses de plans avec les architectes paysagistes proposés par MACS pour l'agencement de la place et les connections entre les différentes zones (Pré Beau soleil, route des vigneron, ...).

Les prochaines étapes concernent la validation du document d'arpentage (22 février), et l'enregistrement officiel de la cession chez le notaire.

Le projet de la commune sera ensuite d'affecter la bâtisse à des services de proximité.

Comité des fêtes



**DEFILE DE CHARS
POUR LES FETES D'ETE 2024**

Bonjour à tous,

A l'occasion des fêtes d'été qui se dérouleront du 4 au 7 juillet 2024, nous souhaitons remettre au programme le défilé de Chars.

Pour cela, nous avons besoin de votre implication et votre imagination...
C'est l'occasion de représenter votre quartier ou votre association !

Vous pouvez vous inscrire à Marie au 06,64,33,24,58
avant le 15/03/2024
(si le nombre de participants est insuffisant, nous nous verrons contraints d'annuler cette animation).

A VOS CHARS, PRET, PARTEZ !!!

LE COMITE DES FETES

Carnaval du 16 février

La vente de cruspets/crêpes a une nouvelle fois été un grand succès, merci à tous pour vos commandes. Nous tenions à remercier une nouvelle fois Bernard TOUYA de s'être occupé de la confection des cruspets, plus délicieux les uns que les autres !! Ainsi que les parents d'élèves volontaires qui ont participé de près ou de loin, avec des confections de gâteaux, crêpes, et pour l'organisation du carnaval sur place.

Le carnaval de l'école s'est aussi très bien passé, les enfants étaient ravis et ont profité au maximum de ce moment (structures gonflables, coloriage de masques, goûter, boum, photobooth, ballons...)



Prochain événement à venir, notre repas de l'APE le **Samedi 23 Mars prochain à 19h** à la salle socio-culturelle. N'hésitez pas à vous inscrire avant le 15 mars au 0671752159 ou par mail à apestmartindehinx@gmail.com



Au menu, pour 15€ :
Assiette pâté/saucisson
Cochon de lait/haricots
Fromage de brebis
Gâteau basque
Café
Vin disponible sur place

Menu enfant, 5€ :
Chipolatas/pâtes
Gâteau



Assemblée générale de l'Entraide

Vendredi 2 février, s'est tenue l'assemblée générale de l'Entraide Saint Martinoise en présence de M. le Maire, Alexandre LAPÈGUE, de la 1^{ère} adjointe, Laetitia GIBARU et du père François MARCHAL, curé de la paroisse Saint Benoît de Gosse.

Après le bilan financier, le bilan moral permettait de passer en revue l'activité de l'association au cours de l'année 2023. Globalement, c'est un satisfecit tant sur le plan des animations que des engagements de solidarité. 8 lotos ont pu se dérouler dans la salle socio-culturelle. Si nous constatons que la fréquentation revient petit à petit, il est difficile, dans l'immédiat, de convier une autre association du village à partager ce type d'événement comme cela se faisait auparavant. Espérons que ce temps reviendra.

Dans nos actions, nous avons pu participer à l'effort de réparation du mécanisme campanaire de l'église par le versement de la somme de 5000 € à la commune.

Autre élément de satisfaction fort appréciable ; nous avons été rejoints par 3 nouveaux membres qui apporteront leur savoir-faire, leurs connaissances et, un peu de jeunesse.

Cette réunion s'est terminée autour d'un bon repas auquel les conjoints étaient conviés.

Jean-Claude GAUYAT



Le C.C.A.S. c'est le portage des repas mais pas que ...



Nous remercions Barbara et Thierry pour leur implication et pour ce moment chaleureux offert à nos bénéficiaires du portage des repas pendant les fêtes.

Alexandre LAPEGUE

Laetitia GIBARU

Jean Marc GARAT

Magali CAZALIS

Jean Philippe BENESSE

Virginie VAN PEVENAGE

Julien SIROT

Non, le CCAS ce n'est pas que le portage des repas à domicile ou le colis de Noël offert chaque année à nos Saint Martinois de plus de 75 ans. C'est aussi et d'abord un accueil privilégié aux horaires d'ouverture de la Mairie, ou sur rendez-vous, pour vous informer ou vous aider :

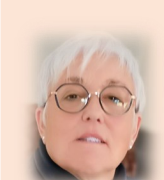
- Dépôt d'un dossier APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), afin d'obtenir une contribution du département pour employer une aide à domicile pour l'aide à la toilette, au ménage, au repas, etc.
- Renseignement sur les aides sociales/logement/famille (prenez rendez-vous avec un représentant du CCAS pour échanger sur votre besoin en toute confidentialité),
- Demande pour la Téléalarme (Prise en charge par le CCAS de 50% pouvant aller jusqu'à 100% selon les revenus),
- Demande d'aide administrative (courrier, dossier, ou démarches autres ...).

Ce sont aussi des personnes à votre disposition, en plus des élus de la commune :

**Marie Danièle
GUIOSE**



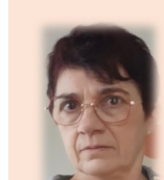
**Beatrice
GLERE**



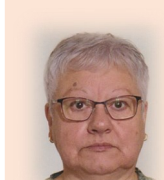
**Jean Claude
GAUYAT**



**Régine
MAISONNAVE**



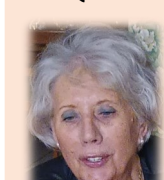
**Isabelle
CARRERE**



**Arnaud
DE VIVIES**



**Josiane
LEQUITTE**



Le SMBS Course à pied commence fort l'année !

Après une fin d'année 2023, où le club s'était illustré du côté de Bayonne avec, notamment, une quinzaine de participants au départ de la course du bout de l'an, il fallait un peu de repos lors des fêtes de fin d'année.

Début 2024, nous nous sommes déplacés pour 3 courses, dont un trail nocturne du côté de Saint Paul les Dax. Le club était bien représenté par 19 coureurs sur les parcours proposés de 8 et 15 kms. Fraîchement arrivée parmi nous, Julie termine 2nd féminine du parcours de 15kms. Bravo à elle.

Ensuite, malgré des conditions climatiques très compliquées (qui ne nous ont pas fait peur) nous sommes allés du côté d'Heugas. Le club réalisera deux podiums : Loïc, avec une belle 1^{ère} place en junior sur 8kms, et Mathis une 1^{ère} place espoir sur 17kms. Félicitations à eux.

Le club, quant à lui, glanera le titre du nombre de participants (18), signe d'une belle vitalité de notre section. Cette distinction fût remise par Monsieur Serge POMAREZ, Maire d'Heugas, ancien adjoint au Maire de Saint Martin de Hinx, membre fondateur de notre section course à pied.



« Si tu cours entre 8 et 10 kms et que tu en as marre de courir solo, n'hésite pas à nous rejoindre pour participer à ces belles aventures ».

Tu peux aussi nous suivre sur Facebook.

Pour plus de renseignements veuillez contacter le président Nicolas LASSALLE au 06 29 87 54 41.

Le Bureau

SMBS Pelote

Nous félicitons Yoann DARETS et Yanis DESTAMPES pour leur victoire en Union Basque Cadet, à main nue, sur le score de 40 à 22 contre Biarritz Athlétique Club.



Comité de pilotage

Le comité de pilotage du périscolaire s'est réuni le jeudi 15 février en présence des représentants des parents d'élèves et des élèves, des agents de la commune responsables du service, et des élus.

Les sujets évoqués concernaient la garderie et la pause méridienne (repas, animations ...).

Le marché reprend !

Le marché reprend le vendredi 15 mars au fronton à partir de 16h30 avec une dizaine de producteurs et de créateurs.



Une pensée pour ceux qui nous ont quitté

Mme Lydie LABOUYRIE - le 18 février

Bienvenue à

Mathias Alexis LEGRAND né le 2 janvier

Victoria Line Sylvie GUILLOT née le 18 janvier

